

Liberté Égalité Fraternité









RÈGIEMENT DU CONCOURS

ARTICLE 1 · PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet Interplusvalue Erasmus+ est un parcours participatif de formation ayant pour objectif de réunir les personnels d'éducation et de formation autour de la thématique suivante "Appréhender codes et langages pour la gestion et la valorisation des situations de plurilinguisme et d'interculturalité en contexte éducatif européen". Il est collaborativement mis en place par des partenaires associatifs et institutionnels de la région Bretagne mais aussi d'Espagne et de Roumanie.

ARTICLE 2 : THÈME DU CONCOURS

Le concours de Contes de Babel a pour objectif de créer un recueil de contes interculturels et plurilingues. Chaque participant est invité à publier des contes imaginés ou des contes traditionnels réécrits avec intégration d'éléments interculturels. Il peut s'agir de productions écrites ou orales (audio ou vidéo).

Il n'y a pas de norme de production mais une seule règle obligatoire : les contes doivent contenir trois mots imposés par le projet. Le mot "pain" en français, le mot "amintire" (le souvenir en roumain) et le mot "música" (la musique en espagnol). Ces mots doivent être utilisés dans leur langue d'origine et peuvent être utilisés en qualité d'objet ou dans des expressions idiomatiques.

ARTICLE 3: ORGANISATION DU CONCOURS

Mercredi 8 novembre à 14h, une réunion de présentation sera organisée à l'attention de toutes personnes intéressées. Les inscriptions seront ouvertes jusqu'au 24 novembre 2023. Des modules de formation (non obligatoires) seront proposés aux participants afin de les accompagner, les former et de rencontrer des pairs. Les productions devront être remises le 29 mars 2024 au plus tard. Un événement sera organisé par la suite afin de récompenser les lauréats.

ARTICLE 4: MODALITES DE PARTICIPATION

La création d'un conte sera le fruit d'une collaboration entre des personnes d'origines (nationales ou sociales) différentes. Les participants devront s'inscrire à travers la **plateforme Etwinning** pour collaborer.

ARTICLE 5 : PUBLICATION ET VALORISATION DES PRODUCTIONS

Les productions devront être déposées dans l'espace prévu à cet effet sur la page **Moodle** du projet avec une présentation de 4/5 lignes présentant les participants. Les contes seront publiés sur un mur collaboratif et soumis à évaluation des experts et des pairs.

Une **journée de clôture** sera organisée fin avril afin de valoriser les productions et de récompenser les lauréats. Les autrices ou auteurs des contes ayant reçu le plus de retours positifs auront l'occasion de présenter leurs travaux lors de cet événement et recevront en souvenir un ouvrage du projet.

ARTICLE 6: DROITS D'AUTEUR ET D'IMAGE

Par le dépôt du recueil sur l'espace Moodle, condition de la participation, les participants confirment et certifient :

- > avoir lu et accepté le règlement du concours, > que le texte est original, inédit, et en autorisent la libre reproduction et diffusion.
- > avoir reçu l'autorisation de tous leurs collaborateurs majeurs et des représentants légaux des participants mineurs pour l'envoi de leur production écrite et/ou orale. Ils enverront le modèle d'autorisation correspondant à leur production, complété et signé à l'adresse erasmus.gip-far@ac-rennes.fr. Ce modèle d'autorisation sera disponible sur Moodle.

ARTICLE 7 : LITIGES

Le présent règlement est soumis à la loi française. En cas de difficulté relative à l'application et à l'interprétation du présent règlement, les organisateurs statueront souverainement sur toute difficulté.

Informations:

https://interplusvaluerasmus.sciencesconf.org/

Contact:

erasmus1.gip-far@ac-rennes.fr



